

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2024

PROCES-VERBAL

<p>Date de convocation : 20/03/2024 Date d'affichage : 20/03/2024</p> <p>Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13</p>	<p>L'an deux mil vingt quatre, le 25 mars, à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle consulaire sous la présidence de M. BOUVET Stéphane, maire.</p> <p>Présents : BOUVET Stéphane, DEFFAYET Catherine, MOGENIER Yoan, DENAMBRIDE François-Marie, BONNAZ Matthieu, MOCCAND-JACQUET Emmanuel, MOCCAND Jean-Marc, MONET Valérie, CHAIGNEAU Anne</p> <p>Représenté : BARBIER Alain (pouvoir à BOUVET Stéphane) Excusés : - Absents : DEFFAYET Violaine, MIONNET-PERDU Cédric, PISON Pauline</p> <p>Mme CHAIGNEAU Anne a été élue secrétaire de séance. Le quorum est atteint.</p>
---	---

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h30.

L'appel est fait.

Les pouvoirs sont prononcés.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget Général**
- **Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Forêt**
- **Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Presse**
- **Affectation des résultats – Budget Général**
- **Affectation des résultats – Budget annexe Forêt**
- **Affectation des résultats – Budget annexe Presse**
- **Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Général**
- **Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Forêt**
- **Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Presse**
- **Fongibilité des crédits – Budget primitif 2024 budget général**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DELIBERATION n° D2024_024 : Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget Général

Monsieur le maire présente l'exécution du budget 2023 et donne communication du compte administratif pour le budget général.

BUDGET GÉNÉRAL	Investissement	Fonctionnement
Total recettes 2023	834 367.54 €	2 208 390.61 €
Total dépenses 2023	812 446.03 €	1 767 072.21 €
Résultat de l'exercice 2023	21 921.51 €	441 318.40 €
Résultat antérieur reporté	- 277 080.65 €	602 574.78 €
Part affectée à l'investissement		302 574.78 €
Intégration du résultat du Syndicat Mixte Grand Site		5 886.20 €
Solde de clôture au 31/12/2023	- 255 159.14 €	747 204.60 €

Monsieur le maire rappelle la dissolution du Syndicat Mixte Grand Site le 04 avril 2023, et précise que le Service de Gestion Comptable de Bonneville a demandé l'intégration du résultat excédentaire de fonctionnement dudit syndicat pour un montant de 5 886.20 €. Il précise que cette somme sera intégrée lors de l'affectation des résultats.

Monsieur le maire, qui ne peut prendre part au vote conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, quitte la salle et Mme DEFFAYET Catherine, 1^{ère} adjointe au maire, siège en qualité de président de séance.

Mme DEFFAYET Catherine propose d'approuver le compte de gestion 2023, puis procéder au vote du compte administratif 2023 du budget général.

Le conseil municipal, après délibéré est invité à

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 du budget général,
- **APPROUVE** et **VOTE** le Compte Administratif 2023 tel que présenté ci-dessus,
- **RAPPELLE** que le Compte Administratif dans son intégralité peut être consulté à l'accueil de la mairie.

DELIBERATION n° D2024_025 : Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Forêt

Monsieur le maire présente l'exécution du budget 2023 et donne communication du compte administratif pour le budget annexe Forêt.

BUDGET ANNEXE FORET	Investissement	Fonctionnement
Total recettes 2023	0.00 €	63 869.63 €
Total dépenses 2023	4 576.15 €	11 434.90 €
Résultat de l'exercice 2023	- 4 576.15 €	52 434.73 €
Résultat antérieur reporté	9 803.17 €	55 074.24 €
Part affectée à l'investissement		0.00 €
Solde de clôture au 31/12/2023	5 227.02 €	107 508.97 €

Monsieur le maire, qui ne peut prendre part au vote conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, quitte la salle et Mme DEFFAYET Catherine, 1^{ère} adjointe au maire, siège en qualité de président de séance.

Mme DEFFAYET Catherine propose d'approuver le compte de gestion 2023, puis procéder au vote du compte administratif 2023 du budget annexe Forêt.

Le conseil municipal, après délibéré est invité à

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 du budget annexe Forêt,
- **APPROUVE** et **VOTE** le Compte Administratif 2023 du budget annexe Forêt tel que présenté ci-dessus,
- **RAPPELLE** que le Compte Administratif dans son intégralité peut être consulté à l'accueil de la mairie.

DELIBERATION n° D2024_026 : Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Presse

Monsieur le maire présente l'exécution du budget 2023 et donne communication du compte administratif pour le budget annexe Presse.

BUDGET ANNEXE PRESSE	Investissement	Fonctionnement
Total recettes 2023	0.00 €	14 942.74 €
Total dépenses 2023	0.00 €	15 737.89 €
Résultat de l'exercice 2023	0.00 €	- 795.15 €
Résultat antérieur reporté		42 686.91 €
Part affectée à l'investissement		0.00 €
Solde de clôture au 31/12/2023		41 891.76 €

Monsieur le maire, qui ne peut prendre part au vote conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, quitte la salle et Mme DEFFAYET Catherine, 1^{ère} adjointe au maire, siège en qualité de président de séance.

Mme DEFFAYET Catherine propose d'approuver le compte de gestion 2023, puis procéder au vote du compte administratif 2023 du budget annexe Presse.

Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 du budget annexe Presse,
- **APPROUVE** et **VOTE** le Compte Administratif 2023 du budget annexe Presse tel que présenté ci-dessus,
- **RAPPELLE** que le Compte Administratif dans son intégralité peut être consulté à l'accueil de la mairie.

DELIBERATION n° D2024_027 : Affectation des résultats – Budget Général

Monsieur le maire rappelle les résultats du Budget Général de l'exercice 2023 (investissement et fonctionnement) et propose de procéder à leur affectation au Budget Primitif 2024 comme suit :

001 D	Résultat d'Investissement reporté	- 255 159.14 €
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	441 318.40 €
002 R	Résultat de Fonctionnement reporté	305 886.20 €

Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats du budget général de l'année 2023 au budget primitif 2024, tels que présentés ci-dessus.

DELIBERATION n° D2024_028 : Affectation des résultats – Budget annexe Forêt

Monsieur le maire rappelle les résultats du Budget Annexe Forêt de l'exercice 2023 (investissement et fonctionnement) et propose de procéder à leur affectation au Budget Primitif 2024 comme suit :

001 R	Résultat d'Investissement reporté	5 227.02 €
002 R	Résultat de Fonctionnement reporté	107 508.97 €

Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats du Budget Annexe Forêt de l'année 2023 au budget primitif 2024, tels que présentés ci-dessus.

DELIBERATION n° D2024_029 : Affectation des résultats – Budget annexe Presse

Monsieur le maire rappelle les résultats du Budget Annexe Presse de l'exercice 2023 (fonctionnement uniquement) et propose de procéder à leur affectation au Budget Primitif 2024 comme suit :

002 R	Résultat de Fonctionnement reporté	41 891.76 €
--------------	------------------------------------	--------------------

Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats du Budget Annexe Presse de l'année 2023 au budget primitif 2024, tels que présentés ci-dessus.

DELIBERATION n° D2024_030 : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Général

Monsieur le maire donne lecture intégrale du budget primitif 2024 pour le Budget Général.

**Après examen approfondi du Budget Général 2024,
Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de voter le budget primitif 2024, Budget Général, tel que présenté ci-après :

SECTION FONCTIONNEMENT					
Chap	DÉPENSES	MONTANT	Chap	RECETTES	MONTANT
011	Charges à caractère général	985 186.20 €	002	Excédent antérieur reporté	305 886.20 €
012	Charges de personnel	842 000.00 €	013	Atténuation de charges	10 000.00 €
014	Atténuations de produits	117 000.00 €	042	Opération d'ordre	- €
023	Virement section d'investissement	349 442.97 €	70	Produits et services	366 446.97 €
042	Opérations d'ordre	20 000.00 €	73	Impôts et taxes	1 173 436.00 €
65	Autres charges gestion courante	231 858.00 €	74	Dotations/participation	302 248.00 €
66	Charges financières	14 000.00 €	75	Autres produits gestion courante	403 970.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 500.00 €	76	Produits financiers	- €
			77	Produits exceptionnels	- €
	TOTAL DÉPENSES	2 561 987.17 €		TOTAL RECETTES	2 561 987.17 €

SECTION INVESTISSEMENT					
Chap	DÉPENSES	MONTANT	Chap	RECETTES	MONTANT
10	Fonds et réserves	14 000.00 €	10	Fonds et réserves	540 528.37 €
16	Emprunt et dette assimilée	178 200.00 €	13	Subventions d'investissement	1 039 187.00 €
20	Immobilisations incorporelles	67 000.00 €	021	Virement section fonctionnement	349 442.97 €
21	Immobilisations corporelles	1 465 799.20 €	042	Opération d'ordre	20 000.00 €
23	Immobilisations en cours	49 000.00 €	024	Produit des cessions d'immob.	100 000.00 €
27	Autres immobilisations financières	20 000.00 €			
001	Déficit antérieur reporté	255 159.14 €			
	TOTAL DÉPENSES	2 049 158.34 €		TOTAL RECETTES	2 049 158.34 €

- **RAPPELLE** que le budget est voté par chapitre,
- **DÉCIDE** du montant des subventions attribuées aux associations dont la liste figure en pièce jointe,
- **RAPPELLE** que les documents budgétaires sont consultables à l'accueil de la mairie.

DELIBERATION n° D2024_031 : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Forêt

Monsieur le maire donne lecture intégrale du budget primitif 2024 pour le Budget Annexe Forêt.

**Après examen approfondi du budget Annexe Forêt 2024,
Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de voter le budget primitif 2024, Budget Annexe Forêt, tel que présenté ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT					
Chap	DÉPENSES	MONTANT	Chap	RECETTES	MONTANT
011	Charges à caractère général	67 508.97 €	002	Excédent antérieur reporté	107 508.97 €
65	Autres charges gestion courante	50 000.00 €	70	Produits et services	10 000.00 €
	TOTAL DÉPENSES	117 508.97 €		TOTAL RECETTES	117 508.97 €

SECTION INVESTISSEMENT					
Chap	DÉPENSES	MONTANT	Chap	RECETTES	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	5 227.02 €	001	Excédent antérieur reporté	5 227.02 €
	TOTAL DÉPENSES	5 227.02 €		TOTAL RECETTES	5 227.02 €

- **RAPPELLE** que le budget est voté par chapitre,
- **RAPPELLE** que les documents budgétaires sont consultables à l'accueil de la mairie.

DELIBERATION n° D2024_032 : Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Presse

Monsieur le maire donne lecture intégrale du budget primitif 2024 pour le Budget Annexe Presse.

**Après examen approfondi du budget Annexe Presse 2024,
Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de voter le budget primitif 2024, Budget Annexe Presse, tel que présenté ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT					
Chap	DÉPENSES	MONTANT	Chap	RECETTES	MONTANT
011	Charges à caractère général	51 891.76 €	002	Excédent antérieur reporté	41 891.76 €
			70	Produits et services	10 000.00 €
	TOTAL DÉPENSES	51 891.76 €		TOTAL RECETTES	51 891.76 €

- **RAPPELLE** que le budget est voté par chapitre,
- **RAPPELLE** que les documents budgétaires sont communicables au public sur simple demande.

DELIBERATION n° D2024_033 : Fongibilité des crédits – Budget primitif 2024 budget général

Monsieur le maire informe que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il précise que cette disposition permettrait d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global.

Le conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :
 - 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement
 - 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement.

Fin de la séance à 22h00

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2024**

Numéro de délibération	Intitulé de délibération
D2024_024	Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget Général
D2024_025	Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Forêt
D2024_026	Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2023 – Budget annexe Presse
D2024_027	Affectation des résultats – Budget Général
D2024_028	Affectation des résultats – Budget annexe Forêt
D2024_029	Affectation des résultats – Budget annexe Presse
D2024_030	Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Général
D2024_031	Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Forêt
D2024_032	Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Presse
D2024_033	Fongibilité des crédits – Budget primitif 2024 budget général

Le maire, Stéphane BOUVET



Le secrétaire de séance, Anne CHAIGNEAU

A large, dark ink handwritten signature, likely belonging to Anne Chaigneau, is written below the text.